

## 4.4 Description des sites d'importance nationale (situation 2008)

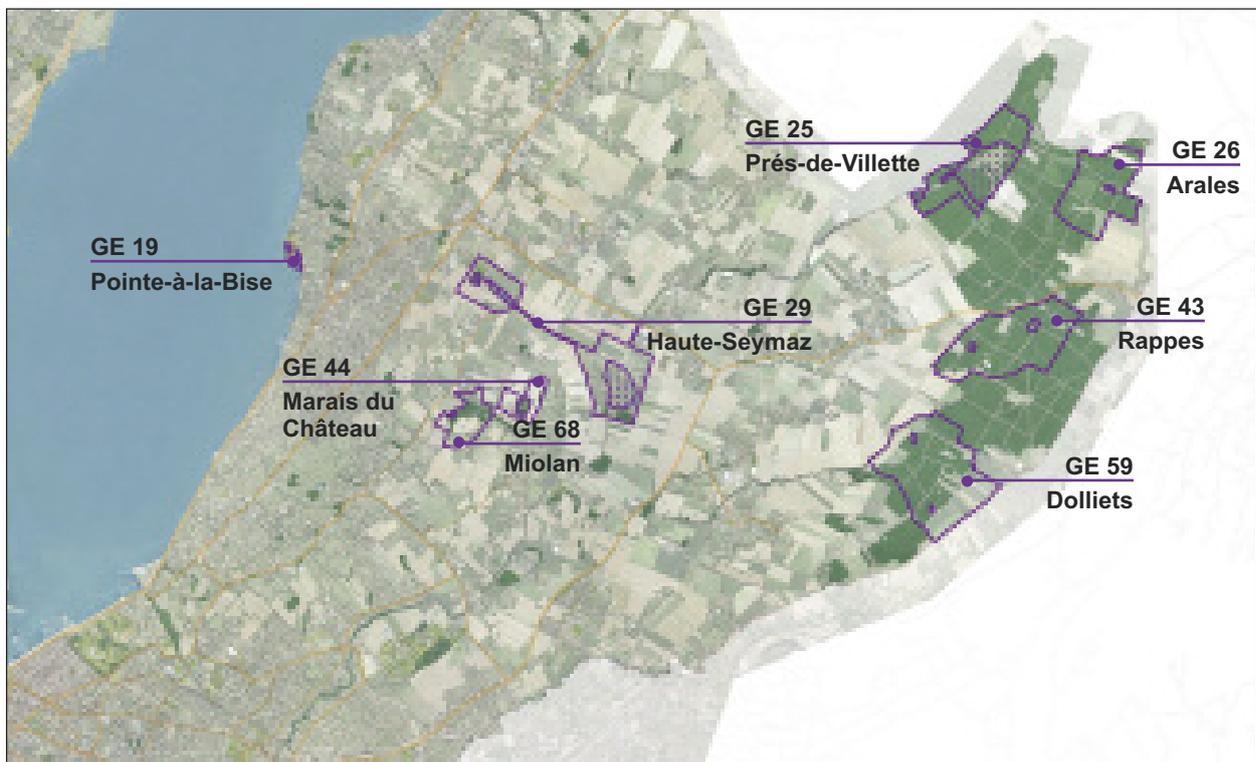
### 4.4.1 Région Arve-Lac (AL)

Les 8 sites OBat de la région Arve-Lac sont situés dans des contextes géographiques bien distincts :

- Le grand massif forestier des Bois de Jussy avec un bas-marais et des étangs (GE 25, GE 59, GE 26, GE 43). Alors que le bas-marais des Prés-de-Villette reste de loin le meilleur site à batraciens du canton, la plupart des étangs permanents des Bois de Jussy, tous initialement creusés sur un même modèle, montrent une tendance négative : diminution des populations de tritons, grenouilles agiles et rousses, ne laissant que les crapauds communs et des grenouilles rieuses. La présence de nombreux poissons rouges relâchés et bien acclimatés et, peut-être, les impacts de la circulation routière expliquent en grande partie cette tendance.
- La plaine de la Haute-Seymaz avec ses marais (GE 29), dont la récente renaturation (2001-2005) a favorisé le développement d'importantes nouvelles populations de batraciens, et juste à côté, la colline de Choulex, avec un reliquat de marais et un étang artificiel (GE 44, GE 68).
- La Pointe-à-la-Bise (GE 19), dernière rive sauvage du lac Léman genevois (roselière, lagune et étangs), enclavée dans la zone villa et dont le déclin au niveau des batraciens est inquiétant.

Les coulées vertes de deux ruisseaux (le Chambet et le Nant du Paradis) qui relient les massifs forestiers à la plaine marécageuse, ainsi que les milieux créés grâce aux réseaux agro-environnementaux en cours ou projetés, pourraient jouer un rôle important pour faciliter les migrations entre sites, et même permettre le retour d'espèces (calamite ou rainette).

Le massif des Bois de Jussy est transfrontalier. Sur France, il compte plusieurs milieux humides (notamment les prairies de Marival et les marais de Mermes, Chilly et Ballavais) de très haute valeur patrimoniale.



## GE 25

## Prés-de-Villette



Gy

### Description du site et historique

Ce site forestier comprend les marais des Prés-de-Villette avec plusieurs plans d'eau ouverts, des prairies humides, des fossés et les deux étangs (amont et aval) de Pré-Bordon alimentés par le Chambet et des canaux de drainage.

Les marais des Prés-de-Villette se sont développés suite aux drainages et à la construction de digues. En 1974, le site a bénéficié des premières mesures de protection grâce à Pro Natura Genève. Les étangs de Pré-Bordon ont été construits plus tard.

Avant 2007, il s'agissait de deux objets séparés (avec Pré-Bordon, GE 27). Leur regroupement s'imposait vu leur proximité (moins de 300 m) et leur connexion à travers les sources du Chambet.

### Statut foncier et légal

Les parcelles du marais des Prés-de-Villette appartiennent en grande majorité à Pro Natura Genève, celles de Pré-Bordon à l'Etat de Genève. Le secteur élargi est composé de parcelles privées et de l'Etat en proportions presque identiques.

La réserve naturelle des Prés-de-Villette est gérée par Pro Natura Genève et les étangs de Pré-Bordon par la DGNP.

Le site des Prés-de-Villette est un bas-marais d'importance nationale (Objet 1470), le seul du canton à ce jour, et une des zones humides les plus étendues du canton.

### Valeur batrachologique (180.9 en 2007)

Cet site obtient le meilleur score du canton, notamment grâce à sa grande surface de zones humides permettant la présence de fortes populations de batraciens. La ponte printanière des crapauds et des grenouilles rousses et agiles constitue un des grands événements naturels du canton. L'étang aval de Pré-Bordon, à pentes plus douces que son voisin, est particulièrement favorable aux tritons.

L'augmentation récente des populations de sonneurs reflète le potentiel de colonisation depuis la France voisine (dont les populations semblent beaucoup plus dynamiques).

### Autres valeurs naturelles remarquables

Il abrite de très nombreuses espèces menacées de faune et de flore et constitue un maillon essentiel dans le chapelet de marais du Bas-Chablais qui se prolonge vers l'est en Haute-Savoie (France).

Le putois, la couleuvre à collier, diverses libellules (aeschne printanière *Brachytron pratense*, cordulie à taches jaunes *Somatochlora flavomaculata*), la bacchante (*Lopinga achine*, un papillon très menacé), araignées des marais (genre *Pirata*), comptent parmi les espèces remarquables.

### Menaces

La gestion de la réserve est définie dans le cadre d'un plan de gestion spécifique (Ecoconseil, 1996, première révision 2004). Les interventions effectuées chaque année ont pour objectif de conserver les surfaces ouvertes actuelles et de préserver les valeurs biologiques liées au marais. Parmi ces mesures, on compte la fauche régulière des surfaces herbeuses, la fauche alternée des laïches dans les zones inondées et l'exportation de la matière organique, l'entretien des marais par curage régulier des zones d'eau permanente, la creuse de gouilles pour les sonneurs. La DGNP procède également à l'élimination des carassins (poissons rouges) dans les étangs de Pré-Bordon (depuis 2005, toujours en cours). La gestion du public a été réorganisée en 2007/2008 afin de limiter le piétinement et le dérangement tout en permettant de belles observations (fermeture de chemins, butte d'observation, nouvel étang "didactique").

### Mesures en cours

### Objectifs de gestion

- Favoriser les populations remarquables de grenouilles agiles et de tritons forestiers (sur-tout palmés).
- Développer la population de sonneur à ventre jaune par des aménagements ciblés en périphérie du site.



Taille des populations et valeur du site

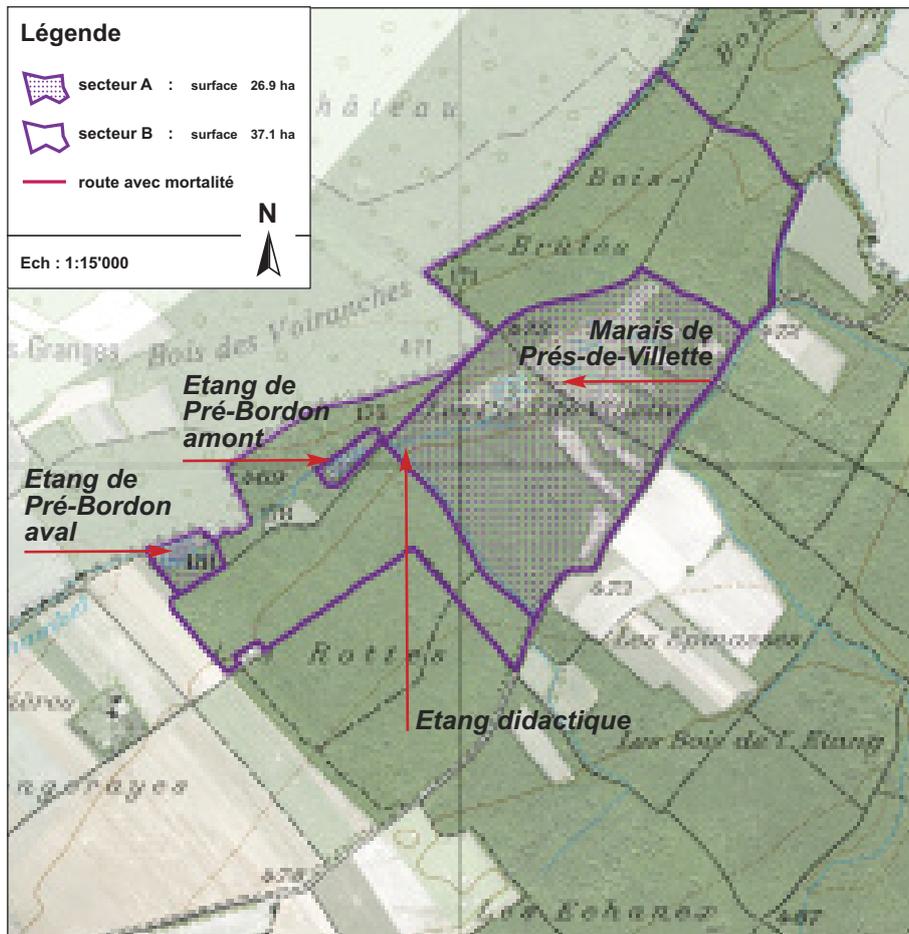
GE 25	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	BC	BB	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	0	3	2	2	2	0	1	0	4	3	3	0	3	149.6
Population 2005*	0	4	0	2	2	0	2	0	4	3	3	0	3	172.8
Population 2007	0	4	0	3	2	0	2	0	4	3	4	0	4	180.9

\* Site modifié entre 2001 et 2005

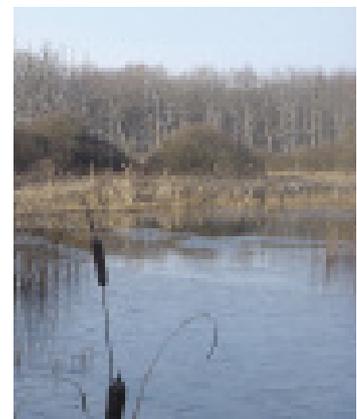
- augmentation de la population
- diminution de la population
- espèce non prise en compte dans OBAT



Le marais des Prés-de-Villette, meilleur site batracien du canton, vu depuis la nouvelle butte d'observation



Marais des Prés-de-Villette en été

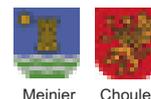


Marais des Prés-de-Villette en hiver

© SWISSTOPO et IGN

## GE 29

## Haute-Seymaz



Meinier Choulex

### Description du site et historique

Des travaux de renaturation, menés depuis le début des années '90 jusqu'en 2008, ont permis de recréer des milieux marécageux remarquables dans les anciens marais que les drainages du début du XX<sup>e</sup> siècle avait failli faire disparaître.

Le périmètre comprend deux grands sites humides :

- les "marais de Sionnet" avec les parcelles des "Creuses" et des "Prés de l'Oie" en rive gauche de la Seymaz et la parcelle "Corthay" en rive droite, qui bénéficie depuis les travaux de 2005 d'une nette amélioration des conditions hydriques.
- la retenue de Rouelbeau, située environ 800 m en amont, a été créé en 2000 par la remise à ciel ouvert d'un collecteur, complétée par de petits plans d'eau, les douves du château de Rouelbeau et, depuis 2007, par une deuxième "retenue" construite par les castors qui ont pris possession des lieux.

La Touvière (renaturée en 2005) et deux rivières (le Chambet et le Nant du Paradis, renaturés entre 2003 et 2005) relient ces deux sites aux Obat du Bois de Jussy (GE 25, GE 59, GE 26 et GE 43).

### Statut foncier et légal

Les zones humides appartiennent en partie à l'Etat (Rouelbeau, Prés de l'Oie, les cours d'eau), à des privés (parcelle Corthay) ou à Pro Natura Genève (Creuses). La majorité des parcelles agricoles (53%) est en main privée.

La gestion des sites est coordonnée par la DGNP dans le cadre d'un groupe d'accompagnement réunissant toutes les parties concernées.

### Valeur batrachologique (95.6 en 2007)

Aujourd'hui, suite aux travaux de renaturation, cette collection de marais temporaires et de plans d'eau permanents abrite de bonnes populations de crapauds, de grenouilles rousses et agiles et de tritons alpestres, palmés et crêtés italiens.

Avec les étangs du Château (GE 44), de Miolan (GE 68) et ceux du Bois de Jussy, l'ensemble forme un réseau de zones humides suffisamment important pour envisager le retour de certaines espèces disparues, notamment la rainette verte.

### Autres valeurs naturelles remarquables

Ce site comprend une des plus grandes zones humides du canton. Il est connu de longue date pour son avifaune remarquable, notamment les oiseaux migrateurs et hivernants (y compris les hérons, butors et cigognes qui se nourrissent de batraciens). Le rarissime râle des genets y a probablement niché en 2006. Le site a également été colonisé par le castor et le sanglier, qui peuvent y être observés régulièrement. On y trouve une grande diversité de plantes rares des milieux humides, dont certaines, comme la scrophulaire auriculée (*Scrophularia auriculata*), l'écuelle d'eau (*Hydrocotylus vulgaris*), la samole de Valerand (*Samolus valerandi*) ou la gratioline officinale (*Gratiola officinalis*), font l'objet de mesures de gestion particulières.

### Menaces

### Mesures en cours

Un plan de gestion est en cours d'élaboration pour l'ensemble du site sous l'égide du groupe d'accompagnement. La maîtrise des niveaux d'eau et de l'eutrophisation joue un rôle important pour le développement des populations de batraciens, pour laquelle l'assèchement annuel d'une partie importante des marais est souhaitable. La valeur de la retenue de Rouelbeau pour les batraciens est compromise par l'important peuplement piscicole qui s'y est installé (poissons rouges, perches soleil, poissons-chats, vairons et épinoches). Pour compenser, des gouilles ont été creusées récemment en périphérie. L'impact de l'agrandissement du centre sportif de Meinier et plus généralement l'impact de la fréquentation du site sont à surveiller de près, de même que la mortalité routière le long du chemin de la Motte, en particulier en automne, lors de la dispersion des juvéniles.



GE 29

# Haute-Seymaz

Coordonnées: 507324/120780

## Taille des populations et valeur du site

GE 29	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	BC	BB	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	pas de données disponibles													pas évalué
Population 2005	0	2	0	2	2	0	0	0	4	2	2	0	3	89.9
Population 2007	0	2	0	2	2	0	0	0	4	2	3	0	3	95.6

- augmentation de la population
- diminution de la population
- espèce non prise en compte dans OBAT



De gauche à droite, parcelle Corthay, la Seymaz et les Creuses

## Objectifs de gestion

- Développer les populations de batraciens (notamment les tritons et la grenouille agile) par une gestion adéquate des niveaux d'eau (assèchement annuel d'une partie des marais de Sionnet et mise à sec complète de la retenue de Rouelbeau toutes les quelques années pour réduire la prédation des poissons).
- Favoriser le retour des batraciens pionniers (notamment les sonneurs) par des aménagements ciblés (par exemple dans les douves du Château de Rouelbeau).
- Permettre la réintroduction de la rainette verte en favorisant les zones humides temporaires par une gestion adaptée des niveaux d'eau et la connexion avec les milieux terrestres et les autres OBat du secteur.



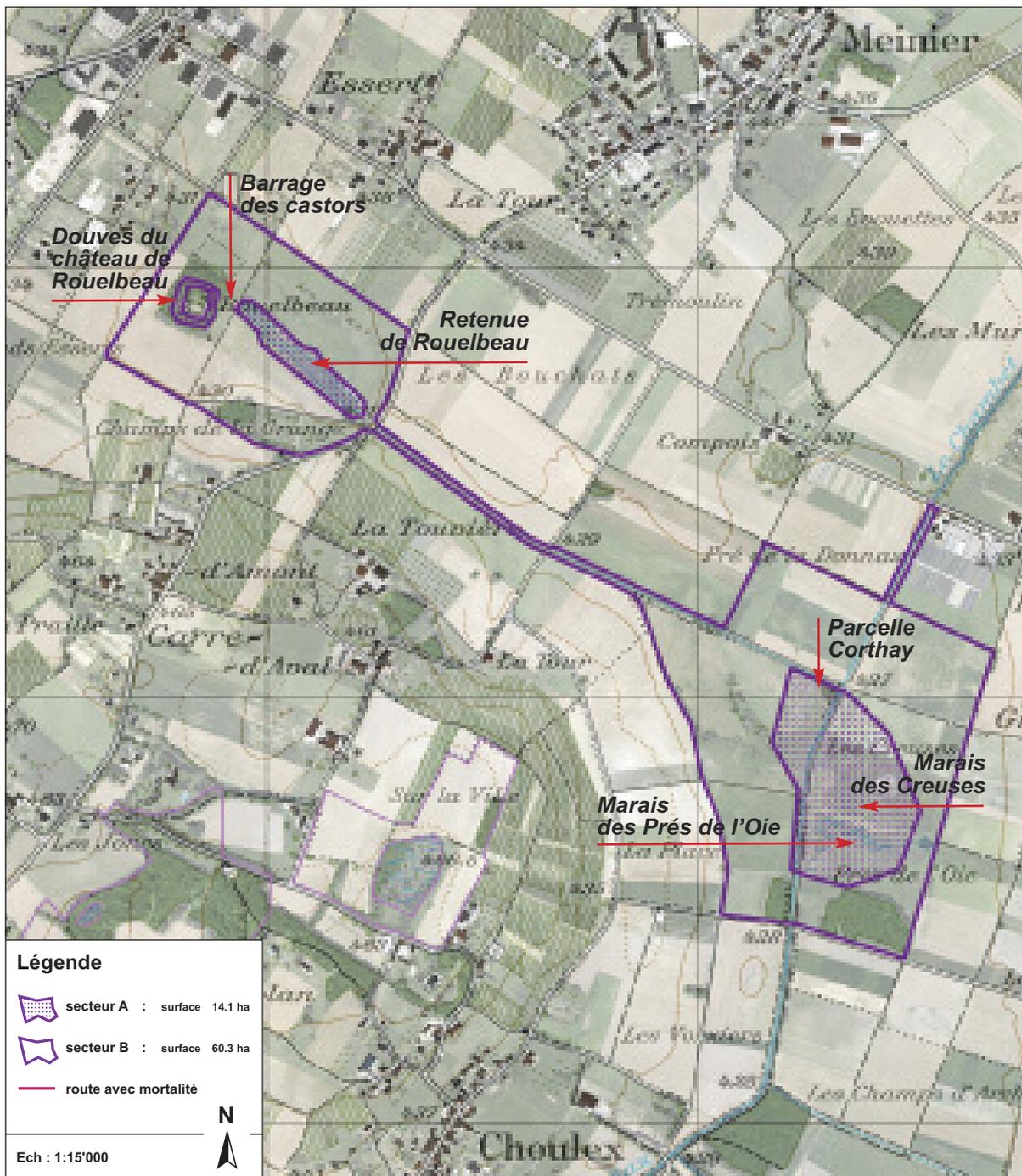
Crabier chevelu à l'affût



Gratiola officinale



Coordonnées: 507324/120780



© SWISSTOPO



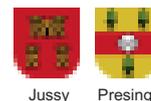
*Retenue de Rouelbeau*



*Barrage des castors sur le ruisseau de Rouelbeau*

## GE 59

## Dolliets



Jussy

Presinge

### Description du site et historique

Ce site comprend l'étang forestier des Dolliets, excavé en 1969, et le bassin de rétention des Cornaches, dans les Bois d'Ornaz, construit en 1997, qui comprend trois plans d'eau interconnectés. La zone tampon est assez étendue, car les batraciens viennent de loin pour se reproduire dans ces plans d'eau, comme le montre la forte mortalité constatée sur la route de Juvigny. Ce périmètre inclut notamment d'importantes prairies humides (Les Faverges, Prés de l'Ecu).

### Statut foncier et légal

L'étang des Dolliets et les Prés de l'Ecu appartiennent à l'Etat de Genève, le bassin des Cornaches à la commune de Presinge et Les Faverges à Pro Natura Genève. Pour le reste, deux tiers de la surface du périmètre sont privés et le tiers restant à l'Etat de Genève (30%) ou à la commune (8%). Les deux étangs et les prairies humides sont des réserves naturelles distinctes. Leur extension est en préparation. La DGNP coordonne la gestion des différentes parcelles par leurs propriétaires.

### Valeur batrachologique (94.2 en 2007)

L'étang des Dolliets s'atterrit peu à peu, mais conserve encore toutes les espèces d'amphibiens typiques des Bois de Jussy, alors que l'étang des Bois d'Ornaz n'abrite apparemment plus de grenouilles agiles. Dans ce dernier, le développement récent des grenouilles rieuses donne peu de chance aux populations de tritons encore abondantes il y a peu. Les sonneurs subsistent en petit nombre, mais leurs populations passées semblent avoir été assez importantes (par exemple dans le chemin agricole bordant le sud du site).

### Autres valeurs naturelles remarquables

La laïche des renards (*Carex vulpina*) se retrouve dans l'étang des Dolliets, mais ce sont surtout les prairies humides (Les Faverges, Prés de l'Ecu) qui ont une valeur exceptionnelle, abritant notamment la plus importante population de glaïeul des marais (*Gladiolus palustris*) du bassin genevois.

### Menaces

La gestion des étangs est définie dans le cadre du plan de gestion des valeurs naturelles des Bois de Jussy (ECOTEC, 2008).

### Mesures en cours

L'étang des Dolliets souffre surtout de la présence de poissons. Un projet d'élimination des carassins (poissons rouges) est en cours depuis 2005. La proximité des cultures augmente fortement l'eutrophisation de l'étang du Bois d'Ornaz qui est en voie d'atterrissement. Les très nombreuses grenouilles rieuses représentent une menace pour les populations de tritons.

### Objectifs de gestion

- Développer la valeur du site pour la grenouille agile et le triton palmé (élimination des poissons, curage, etc.).
- Favoriser le retour du sonneur à ventre jaune par des aménagements ciblés.



Les Cornaches en été



GE 59

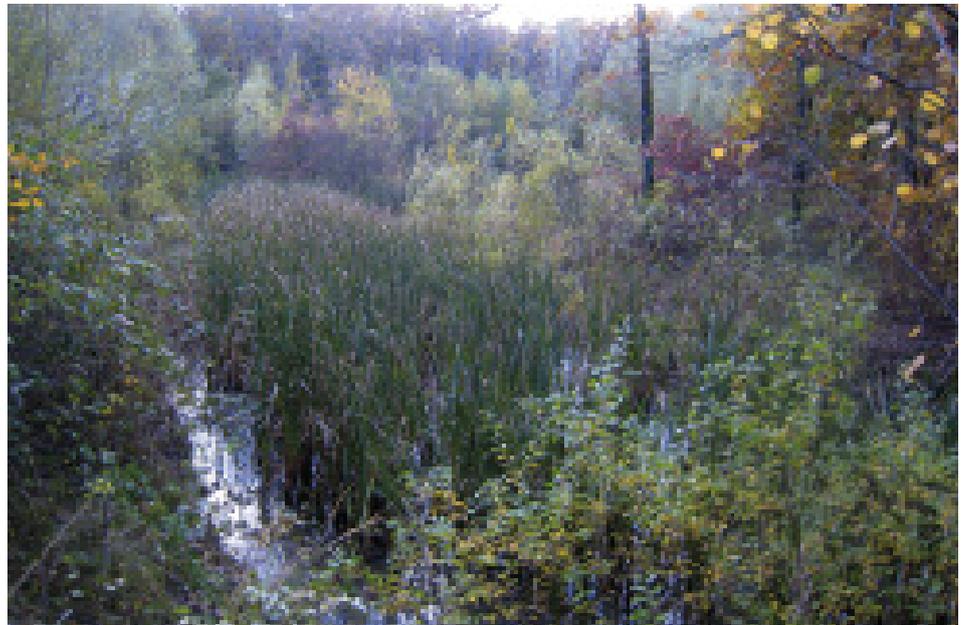
# Dolliets

Coordonnées: 510419/120232

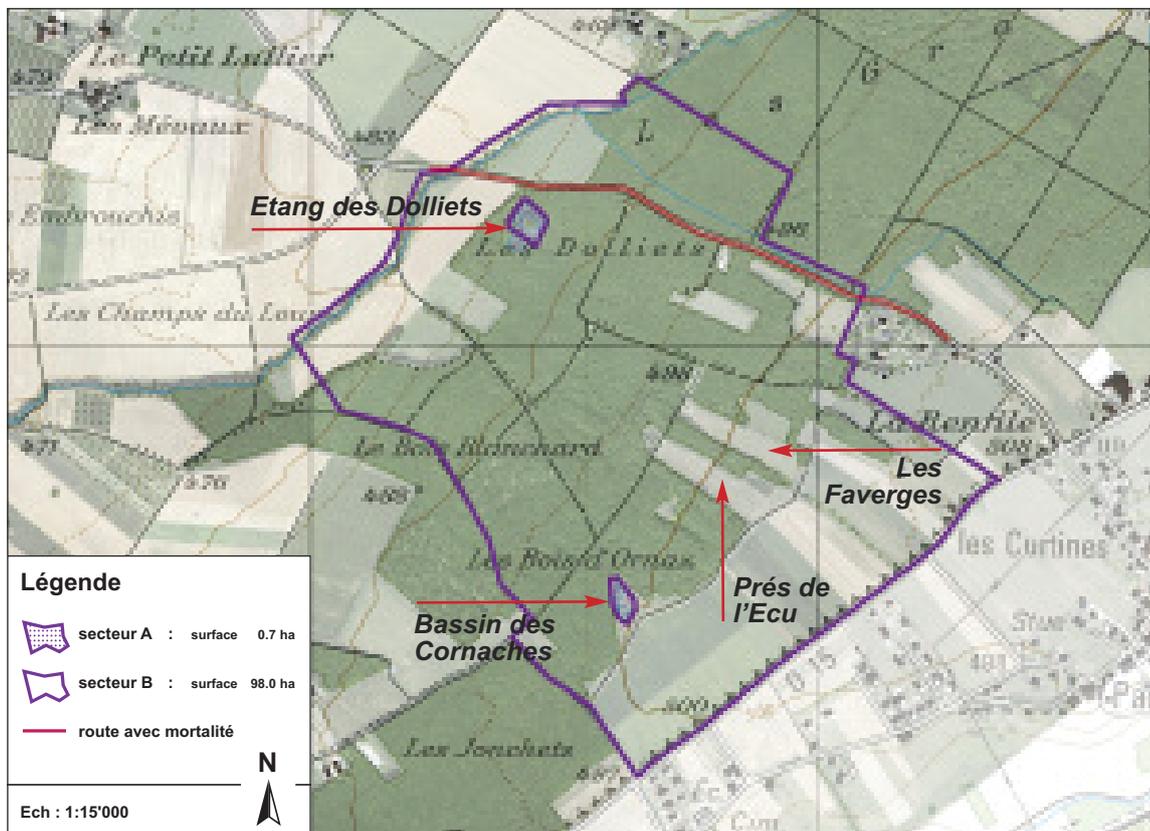
## Taille des populations et valeur du site

GE 59	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	BC	BB	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	pas de données disponibles													pas évalué
Population 2005	0	4	0	3	1	0	1	0	3	2	3	0	4	94.2
Population 2007	0	4	0	3	1	0	1	0	3	2	3	0	4	94.2

- augmentation de la population
- diminution de la population
- espèce non prise en compte dans OBAT



L'étang des Dolliets en automne, depuis l'observatoire



© SWISSTOPO et IGN

Département du territoire  
Direction générale  
de la nature et du paysage

Sites de reproduction de batraciens d'importance nationale du canton de Genève

## GE 26

## Arales



Jussy

### Description du site et historique

Excavé en 1974 dans le nord-ouest de la forêt de Jussy proche de la frontière française, ce site comprend un étang double, de relativement faible surface, mais avec une forte diversité de milieux et d'espèces. Il est situé dans un contexte forestier, ponctué de clairières. Une grande partie de la chênaie est en cours de rajeunissement (programme "chêne 2000").

### Statut foncier et légal

L'étang des Arales est inclus dans une réserve forestière de l'Etat de Genève, gérée par la DGNP. La majorité (57%) des parcelles comprises dans le périmètre appartient à l'Etat de Genève, 17% à la commune de Jussy et un quart à des privés.

### Valeur batrachologique (90.1 en 2007)

Ce site abrite surtout d'importantes populations de tritons. Le volume limité du plan d'eau et ces fortes densités de tritons limitent probablement le développement des populations de grenouilles rousse et agile.

### Autres valeurs naturelles remarquables

Malgré sa taille réduite, la flore du site est intéressante, avec des espèces rares et menacées comme la morène (*Hydrocharis morsus-ranae*), la grande douve (*Ranunculus lingua*), mais aussi l'aloès d'eau (*Stratiotes aloides*), une espèce indésirable, introduite du nord de l'Europe, qui couvre une part importante d'un des étangs.

### Menaces

### Mesures en cours

La gestion de l'étang est définie dans le cadre du plan de gestion des valeurs naturelles des Bois de Jussy (ECOTEC, 2008). De manière générale, l'étang est en voie d'atterrissement. La partie aval, beaucoup plus profonde (>2m), semble souffrir d'eutrophisation en raison de la proximité de la zone agricole. La partie amont s'atterrit plus lentement et des mesures devront être prises à moyen terme pour éviter le comblement total.

L'étang est situé à proximité d'une très grande surface de chênaie en cours de régénération dont l'influence sur les batraciens sera intéressante à suivre.

### Objectifs de gestion

- Développer la valeur du site pour la grenouille agile et le triton palmé (curage, etc.).
- Favoriser le retour du sonneur à ventre jaune par des aménagements ciblés.



GE 26

# Arales

Coordonnées: 512496/122889

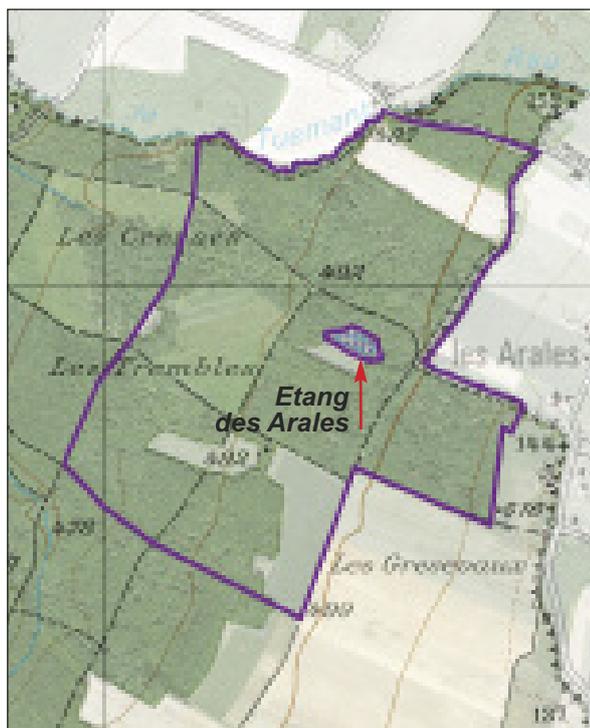
## Taille des populations et valeur du site

GE 26	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	BC	BB	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	pas de données disponibles													pas évalué
Population 2005	0	3	0	2	3	0	0	0	2	2	2	0	3	91.1
Population 2007	0	3	0	2	3	0	0	0	2	2	2	0	3	91.1

- augmentation de la population
- diminution de la population
- espèce non prise en compte dans OBAT



Etang des Arales



**Légende**

- secteur A : surface 0.4 ha
- secteur B : surface 55.2 ha
- route avec mortalité

Ech : 1:15'000

N

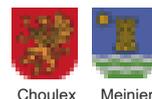
Etang des Arales, zone envahie par l'aloès d'eau



© SWISSTOPO et IGN

## GE 44

## Marais du Château



Choulex Meinier

### Description du site et historique

Ce site relativement petit (une dizaine d'ha) comprend un marais (d'environ 2 ha) entouré d'une zone agricole (bosquets, pâturages et vignes). Un fossé, déjà signalé au XVIII<sup>e</sup> siècle, drainait partiellement le site mais il n'existe apparemment pas de drainage agricole aboutissant dans le marais. Il est très proche de l'OBat de Miolan (GE 68) et l'observation des migrations de batraciens indiquera si la réunion de ces deux objets se justifie à l'avenir. A ce stade, aucune mortalité importante n'est connue sur la route de Choulex qui sépare les deux sites.

### Statut foncier et légal

Le marais est une réserve classée depuis 1958 et gérée par Pro Natura Genève, par convention avec la commune de Choulex qui est propriétaire du site. Les parcelles agricoles adjacentes sont privées.

### Valeur batrachologique (73.1 en 2007)

Ce site a enregistré une nette régression des espèces les plus abondantes, la grenouille rousse et le crapaud commun (impact des poissons ?). Cette baisse est inquiétante et doit être suivie de près. Comme pour d'autres sites genevois, une meilleure détection, même en faible nombre, de la grenouille agile (grâce à l'utilisation d'hydrophones) et des tritons (grâce à l'utilisation de nasses) a toutefois permis au site de conserver une valeur élevée.

### Autres valeurs naturelles remarquables

Les magnifiques vieux saules entourant le marais abritent des champignons non-mycorhiziens rares ainsi qu'un coléoptère longicorne (*Megopis scabricornis*). Des araignées spécialisées ont été trouvées dans le marais (genres *Clubiona* et *Piratia*) mais le site a perdu bon nombre d'espèces floristiques depuis 1988, probablement suite à l'eutrophisation.

### Menaces

La gestion de la réserve est définie dans le cadre d'un plan de gestion spécifique (Ecoconseil, 2004). La présence de poissons rouges et de tortues de Floride ne favorise pas le développement des amphibiens. L'atterrissement et l'eutrophisation sont des menaces supplémentaires, et une bande de culture extensive (SCE) devrait être mise en place autour du marais.

### Mesures en cours

Les sites d'hivernage possibles sont restreints aux abords directs de la zone humide, ce qui rend les batraciens très dépendants de la gestion des parcelles adjacentes.

### Objectifs de gestion

- Développer la valeur du site pour la grenouille agile et les tritons (élimination des poissons, développement de sites d'hivernage, etc.).
- Favoriser éventuellement le retour du sonneur à ventre jaune par des aménagements ciblés.



Marais du Château



GE 44

# Marais du Château

Coordonnées: 506330/120590

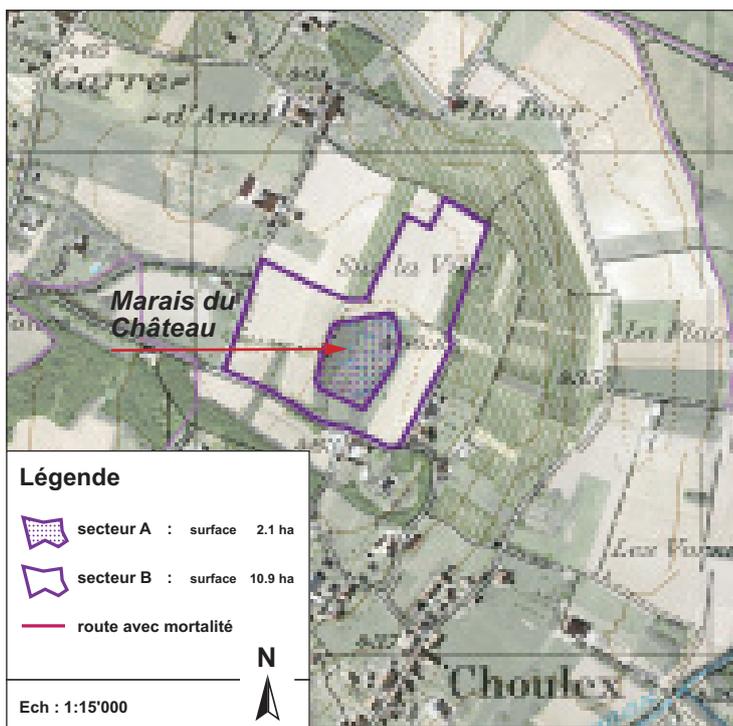
## Taille des populations et valeur du site

GE 44	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	BC	BB	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	0	4	2	2	0	0	0	0	4	0	4	0	1	89.1
Population 2005	0	3	0	1	0	0	0	0	2	2	3	0	2	70.1
Population 2007	0	3	0	2	1	0	0	0	2	2	3	0	2	73.1

- augmentation de la population
- diminution de la population
- espèce non prise en compte dans OBAT



Vieux saules têtards



Les prairies en marge du marais

## GE 68

## Miolan



Choulex

### Description du site et historique

Le site comprend un ruisseau et un étang. Ce dernier semble artificiel mais ancien (1860 ?). Le ruisseau qui l'alimente, serpente en formant des gouilles temporaires très favorables. Il y a quelques années, les propriétaires ont procédé à un entretien intense de l'étang, modifiant sa structure et probablement sa richesse. Ce site est très proche de l'OBat du Marais du Château (GE 44) et l'observation des migrations de batraciens indiquera si la réunion de ces deux sites est pertinente. L'importance de la mortalité sur la route de Choulex qui sépare les deux sites est faible.

### Statut foncier et légal

Le site est situé dans une propriété privée.

### Valeur batrachologique (53.0 en 2007)

Cet site n'abrite qu'une partie des espèces trouvées dans le Marais du Château et les populations sont modestes. Il doit une grande partie de sa valeur à la présence de la grenouille agile, non retrouvée depuis 2003. Il a toutefois un potentiel important et, avec une gestion adéquate, il pourrait voir sa diversité spécifique et ses populations augmenter.

### Autres valeurs naturelles remarquables

Aucune autre valeur naturelle remarquable n'est connue, mais ce site a été très peu étudié et pourrait abriter des espèces intéressantes, notamment dans les zones humides temporaires.

### Menaces

L'introduction de poissons dans l'étang principal a, semble-t-il, fortement réduit les populations de batraciens. Aucune gestion particulière n'est pratiquée en faveur des batraciens. Un suivi approfondi ainsi qu'une concertation avec les propriétaires devront être organisés pour développer la valeur du site à long terme.

### Mesures en cours

### Objectifs de gestion

- **Développer la valeur du site pour la grenouille agile et les tritons (mise au point d'un plan de gestion sommaire en collaboration avec les propriétaires comprenant notamment l'élimination des poissons).**



GE 68

# Miolan

Coordonnées: 505589/120494

## Taille des populations et valeur du site

GE 68	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	BC	BB	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	pas de données disponibles													pas évalué
Population 2005	0	1	0	0	0	0	0	0	2	2	2	0	2	53.0
Population 2007	0	1	0	0	0	0	0	0	2	2	2	0	2	53.0

- augmentation de la population
- diminution de la population
- espèce non prise en compte dans OBAT



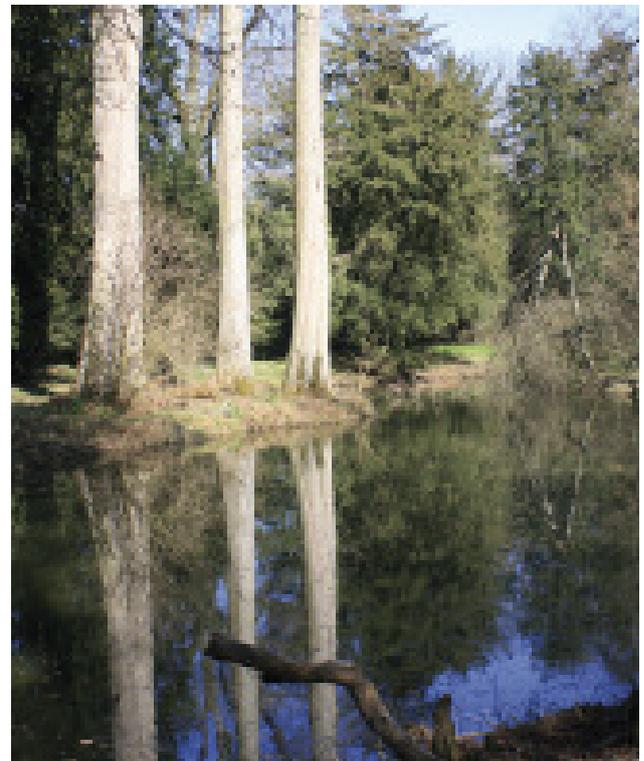
Etang de Miolan

**Légende**

- secteur A : surface 0.2 ha
- secteur B : surface 20.6 ha
- route avec mortalité

Ech : 1:15'000

N



© SWISSTOPO

## GE 43

## Rappes



Jussy

### Description du site et historique

Le site des Rappes comprend notamment deux étangs forestiers artificiels : l'étang forestier de Bois-Vieux, excavé il y a près de quarante ans (en 1969) aux berges abruptes et l'étang des Feuilletts, plus récent (excavé en 1993) et plus ouvert, avec des pentes douces. En 2005-2006, les abords de la Maison de la Forêt ont fait l'objet de travaux (creuse de dépressions, restructuration de l'étang, création de prairies humides), en périphérie du site OBat.

### Statut foncier et légal

Les parcelles de ce site appartiennent pour 55% à l'Etat de Genève (dont les deux étangs et les abords de la Maison de la Forêt), pour 41% à des privés et 4% à la commune de Jussy. Les deux étangs sont des réserves naturelles.

### Valeur batrachologique (45.9 en 2007)

L'étang de Bois-Vieux a perdu beaucoup de sa valeur, principalement à cause de la disparition de la grenouille agile et d'une très forte diminution des populations de tritons et de grenouilles rousses. Seuls les crapauds se maintiennent, ce qui est caractéristique des étangs abritant des poissons. L'étang des Feuilletts possède une bonne population de tritons alpestres et probablement une population de tritons palmés plus élevée que celle détectée, ce qui reflète une densité de poissons plus faible. La colonisation immédiate des dépressions aménagées aux alentours de la Maison de la Forêt montre que le sonneur pourrait rapidement coloniser le site.

### Autres valeurs naturelles remarquables

Aucune valeur remarquable n'est à noter pour l'étang de Bois-Vieux, sinon la présence probable du putois, détecté lors de la reproduction des crapauds (prédation importante). Les Feuilletts est plus intéressant floristiquement, avec par exemple, le jonc à fleurs aiguës (*Juncus acutiflorus*). Les abords de la Maison de la Forêt devraient devenir également très intéressants suite aux récents aménagements (prairie humide régulièrement inondée).

### Menaces

La gestion des étangs est définie dans le cadre d'un plan de gestion des valeurs naturelles des Bois de Jussy (ECOTEC, 2008)

### Mesures en cours

Des déplacements importants de batraciens sont observés tant en automne qu'au printemps sur la route des Grands-Bois qui borde la limite du site au sud-ouest, sans pour autant créer de forte mortalité, car le trafic y est heureusement faible. Par contre, la mortalité routière sur la route de Monniaz au nord (malgré la mise en place de crapauducs, qui s'avèrent peu fonctionnels) contribue certainement à la réduction des populations d'amphibiens.

La forte présence de poissons est aussi un facteur négatif, notamment dans l'étang de Bois-Vieux, et des mesures d'éradication piscicole sont en cours depuis 2005.

### Objectifs de gestion

- Développer la valeur du site pour la grenouille agile et les tritons (élimination des poissons, amélioration du franchissement de la route de Monniaz, etc.).
- Favoriser le retour du sonneur à ventre jaune par des aménagements ciblés.



Etang de Bois-Vieux, excavé en 1969

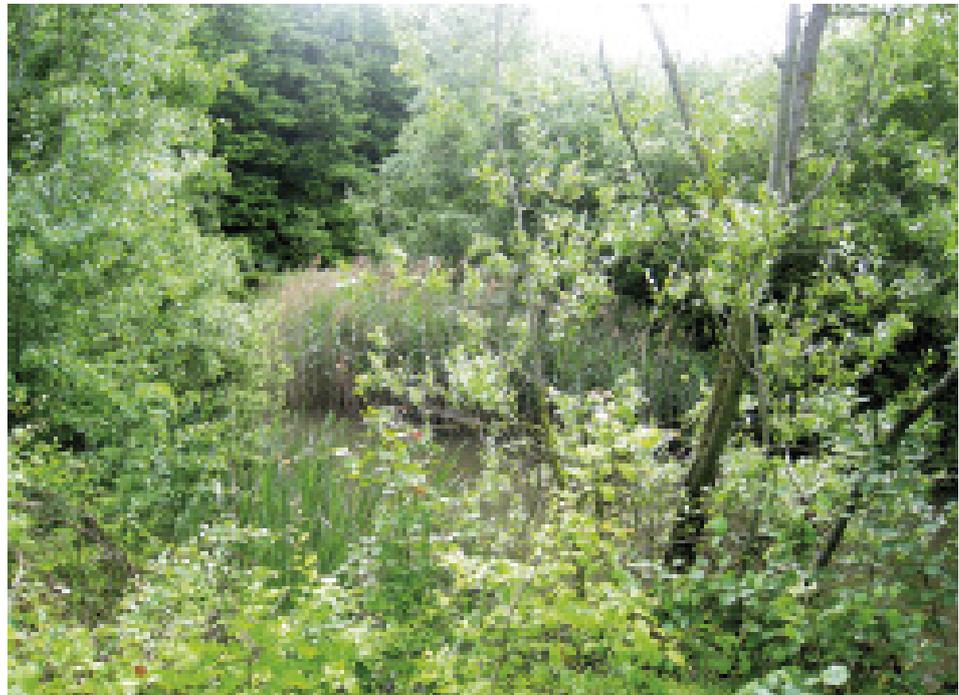


Taille des populations et valeur du site

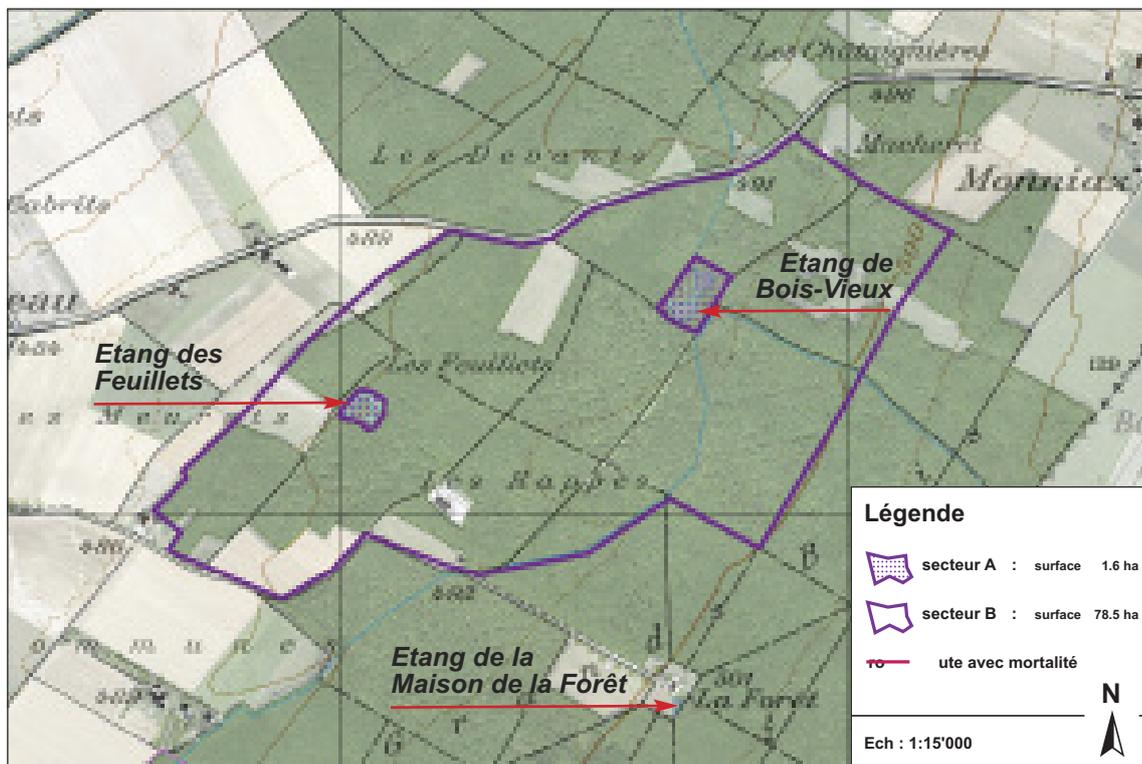
GE 43	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	BC	BB	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	0	3	0	0	0	0	0	0	4	2	4	0	1	98.9
Population 2005*	0	3	0	2	1	0	0	0	3	1	2	0	4	45.9
Population 2007	0	3	0	2	1	0	0	0	3	1	2	0	4	45.9

\* Site modifié entre 2001 et 2005

- augmentation de la population
- augmentation de la population
- diminution de la population
- diminution de la population
- espèce non prise en compte dans OBAT



Etang forestier des Feuilletts, excavé en 1993



© SWISSTOPO et IGN

## GE 19

## Pointe-à-la-Bise



Collonge-Bellerive

### Description du site et historique

Dernière rive lacustre naturelle du Léman genevois, ce site est composé d'une importante roselière, d'une lagune (excavée en 1998) et d'étangs creusés dans la nappe. Important marécage lacustre jusqu'en 1888, ce site a été exploité pour son gravier jusqu'en 1917 avant d'être classé en 1933. Il a encore perdu une grande partie de sa surface suite à divers aménagements (remblayage pour le camping TCS en 1954) avant de devenir une réserve de chasse en 1968. L'étang sud a d'abord été creusé (en 1973), suivi de 200 m<sup>2</sup> entre le lac et le camping (en 1988) puis 550 m<sup>2</sup> au sud du camping (en 1992). En 1998, ces deux derniers étangs ont été réunis en un grand étang "nord" relié à l'étang "sud" par un chenal. L'ouverture du Centre nature depuis 1998 à l'intention des écoliers et du grand public en font l'un des sites naturels les plus appréciés du canton.

### Statut foncier et légal

La commune de Collonge-Bellerive est propriétaire du site qui est géré par Pro Natura Genève depuis 1932. C'est un site classé (depuis 1933), géré comme une réserve naturelle et inclus dans le site OROEM n°118 (site d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs).

### Valeur batrachologique (29.5 en 2007)

Très enclavé entre le lac et la zone villas de Collonge-Bellerive, ce site n'a jamais eu une valeur très élevée au niveau des batraciens, mais elle a considérablement baissé ces dernières années avec la disparition du triton crêté (supplanté par le triton crêté italien), la forte régression des populations de grenouilles rousses (dernière reproduction observée en 2000) et la reproduction difficile du crapaud commun : aucun têtard de crapaud commun n'a été observé depuis 2003, malgré la présence d'adultes et de pontes. Même s'il reste de bonne population de tritons, la situation est critique. Si elle persiste, elle remettra en cause l'inscription du site à l'inventaire OBat.

### Autres valeurs naturelles remarquables

Abritant la dernière rive naturelle, le dernier marais littoral et la dernière roselière lacustre du Petit-lac, ce site est exceptionnel pour l'avifaune nicheuse (nidification du butor blongios) et hivernante (concentration d'oiseaux d'eau d'importance internationale), ainsi que pour les poissons du lac (reproduction des brêmes, etc.). On trouve aussi des plantes très rares, comme l'epipactis du Rhône (*Epiactis rhodanensis*), menacé au niveau national.

### Menaces

La gestion de la réserve est définie dans le cadre d'un plan de gestion spécifique (GREN, 2004). Le déclin constaté des batraciens est probablement lié à la forte présence de poissons dans les étangs et à la pauvreté des milieux terrestres situés autour de la réserve.

### Mesures en cours

Par manque de surface, les possibilités de création d'étang non piscicole sont quasiment nulles sur le site et aux alentours. Les zones d'hivernage hors de la réserve sont relativement restreintes et la survie des populations à long terme est compromise vu l'enclavement du site dans une zone entièrement urbanisée. Durant l'hiver 2006/2007, l'étang nord a été curé et une partie importante des poissons (environ 80% ; carpes, carassins, brochets, etc.) ont pu être retirés du site.

### Objectifs de gestion

- Développer la valeur du site pour la grenouille rousse, le crapaud commun et les tritons (élimination des poissons, etc.) afin de retrouver une valeur batrachologique d'importance nationale.



La lagune lacustre



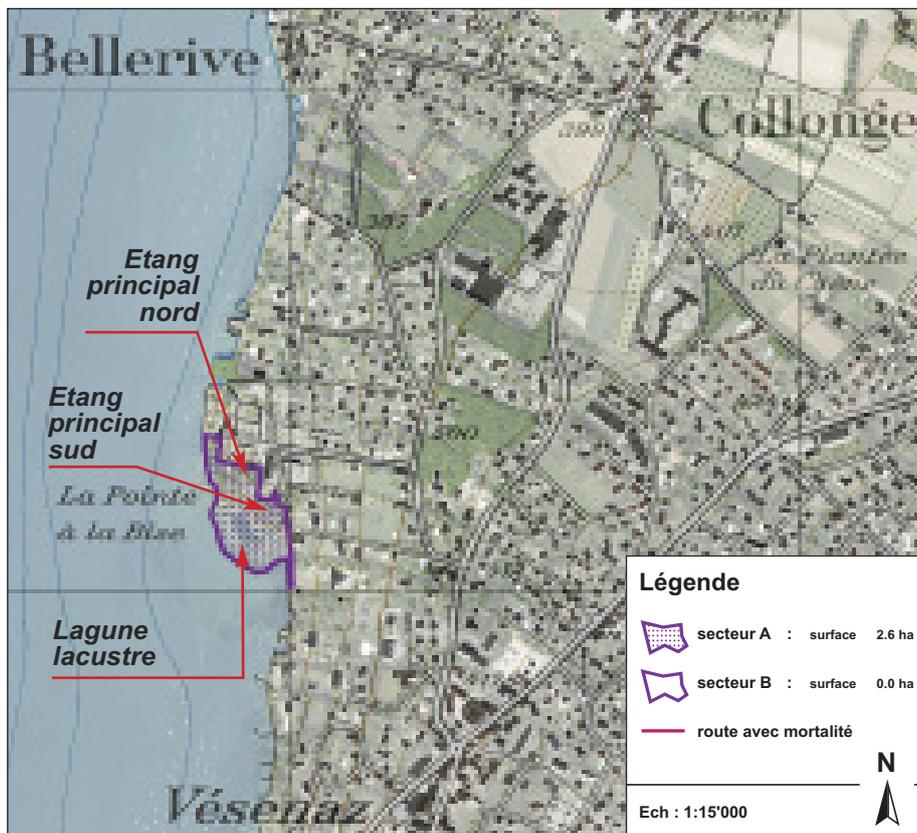
Taille des populations et valeur du site

GE 19	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	BC	BB	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	0	3	2	2	0	0	0	0	2	0	3	0	1	50.3
Population 2005	0	3	0	4	0	0	0	0	3	0	1	0	3	29.5
Population 2007	0	3	0	4	0	0	0	0	3	0	1	0	3	29.5

- augmentation de la population
- diminution de la population
- espèce non prise en compte dans OBAT



Etang nord, après les travaux de renaturation



Etang sud

L'alyte se distingue des autres batraciens genevois par le comportement du mâle qui, pour mieux les protéger, charge les œufs pondus par la femelle et s'en occupe, en les humidifiant régulièrement, jusqu'à l'éclosion, ce qui lui vaut aussi le nom de "crapaud accoucheur".

C'est aussi l'espèce de batracien la plus rare du canton, puisqu'il ne subsiste qu'une population dans le vallon de la Laire (GE 15), estimée à 50 chanteurs en 2008 (le nombre de femelles est inconnu).

Des aménagements d'habitats favorables sont en cours pour renforcer la population existante et permettre à l'espèce de recoloniser d'autres sites en Champagne (GE 05) et peut-être sur la rive droite du Rhône (avec réintroduction, voir chapitre 5.4.3).



**Alyte ou  
crapaud accoucheur**

*Têtard d'alyte*



*Jeune alyte  
juste après la métamorphose*



*Alyte subadulte*



*Alyte mâle adulte  
transportant les oeufs*